

COMPTE RENDU CSSCT ORDINAIRE UPS DU 2 JUIN 2021



Les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail se sont réunis sous la présidence de Monsieur Benjamin HENRION, responsable Relations sociales, le

Mercredi 2 juin 2021 à 9h00

Sur le site de Charenton-Le-Pont (salle de réunion)

Et

via un système de visioconférence :

Étaient présents

Les membres de la CSSCT

- Myriam AFRIC
- Marie Gladys COTTIN
- David DOS SANTOS
- Benoit PENEAU

- Fabien KUS
- Aurélien OUM
- Frédéric ALBISSER

Intervenants :

Virginie LEGRAND, Attachée Relations sociale

Intervenants (en visioconférence) :

Rémy RENARD, Responsable Santé et Sécurité
Frederick COUV RAT-FLEURY service ingénierie
Antony SAGOSA Service BaSE

Absents :

Dr Hacault
(Médecin du travail)
Mme Lepage
(CRAMIF)
Madame El Maakoul
(Inspection du travail)

Excusés :

- Florent DUPONT
- Olivier DUBOIS
- Jean Luc JOUBAULT

COMPTE RENDU

Début de la réunion, 9 h

Pause déjeuner, de 12h30 à 14h00

Fin de la réunion 18h20

I. Retour sur les points du mois dernier :

1. Retour sur le compte rendu du secrétaire de la commission pour la réunion de mai 2021



Rémy Renard souhaite revenir sur le point n°5, il informe la commission que son équipe ne gère que temporairement la partie compte / points de pénibilité, cela est du ressort de la RH. Les points de pénibilité.

Rémy Renard revient sur le point n°25, il préfère qu'il n'y ait pas d'échange direct avec les salariés de son équipe et les référents CSSCT, plus particulièrement pour les évaluations des DUERP, les courriels devront être envoyés sur l'adresse du service, **le président communiquera l'adresse aux membres de la commission.**

Le secrétaire précise que ces affirmations n'avaient pas été communiquées le jour de la réunion précédente.

2. Point TMS/Pro ;

Rémy Renard informe que le contact a été pris entre la CPAM et les responsables du centre de Toulouse en date du 26 mai, madame Lepage et monsieur Edeline ont travaillé sur l'organisation, les responsables de centre effectueront une formation, les attachés du service Santé-Sécurité également (organisme de formation externe agréé par la CPAM). Le secrétaire réitère sa demande d'être associé au programme TMS-PRO, Rémy Renard et le président s'engagent à communiquer cette demande à madame Lepage (CARSAT).

3. Présentation du bilan AT/AR pour l'année 2020 ; comparaison des âges ;

Rémy Renard présente un graphisme sur les âges des salariés ayant eu des accidents avec arrêts, la commission explique que la demande portait sur la totalité des accidents du travail (avec ou sans arrêt), et accidents avérés, de plus les chiffres étant bruts, il n'y a pas de possibilité d'analyse puisque le tableau ne croise pas les données avec le nombre de salariés par tranche d'âge dans l'entreprise. Le président se rapproche de la RH pour les demandes de la commission (**à suivre**).

4. Compte pénibilité ; y a-t-il eu des demandes sur des oublis pour les années antérieures à 2018, si oui combien, et dans quels centres ? ;

Rémy Renard annonce qu'une personne du service brokerage ayant travaillé de 22h à 5h30 en 2017 a demandé une modification. **La commission demande que l'entreprise puisse procéder à une communication auprès des salariés concernant ce point.**(à suivre)

5. Point chauffage France (Article R4223-13 du Code du travail) : la Commission souhaite avoir un état des lieux des centres en France qui sont équipés d'un système de chauffage ou non ;

Le président n'a pas reçu la synthèse totale de la part du service BaSE, le point est reporté au mois suivant.

6. Recensement des tests d'évacuations au niveau national : la commission souhaite connaître les jours et heures pour chaque centre durant ces 12 derniers mois ;

Rémy Renard diffuse un tableau de recensement des tests d'évacuation, les membres de la commission constatent que beaucoup de sites n'ont pas effectué, ou pas remonté d'information sur ces tests, d'un avis commun, le document attestant de la tenue de cette



procédure est incomplet, il n'y apparait pas le nombre des salariés évacués, la durée de l'évacuation, pour les grands sites nombre de guides-file / serre-file. (À suivre)

7. NICE

Convocation du propriétaire pour le 20 avril 2021 (suite) : où en est-on ? ;

Concernant l'escalier, la distance avec la porte de sortie a-t-elle été mesurée par BaSE ? ;

Le président n'a pas reçu d'information de la part du service du fait de salariés en vacances (pour mémo le 30 avril la réunion a eu lieu). (À suivre)

8. Suite du point sur l'achat de pinces coupantes dans les gros centres (Évry par exemple) ;

Le président a transmis l'information aux opérations, il n'est pas contre l'achat des pinces assistées, mais laisse les opérations gérer les commandes.

(à voir la fréquence de l'usage et la fréquence du renouvellement des pinces dans les centres).

9. Suite sur le point des mails d'alertes systématiques pour les accidents du travail.

À ce jour les membres de la commission ont-ils été informés par courriels ;

Virginie Legrand a envoyé les courriels pour les accidents du mois de mai. Voir point n°22.

10. Retour sur le projet E-center :

Virginie Legrand attend le retour de la fiche technique pour la transmettre à la commission ;

Le document a été transmis dans la BDES. Le président amène le débat sur la mise en place d'une expertise par le CSE dans le cadre d'un nouveau projet.

11. LYON-JONAGE

a. Où en est-on avec la fissure découverte au sol ?

Virginie Legrand assure que la fissure expertisée ne porte pas atteinte à la structure du bâtiment, et restera sous surveillance annuellement, la commission demande d'avoir accès aux expertises.

Virginie Legrand indique que les documents sont disponibles dans la BDES.

Débat sur ce qui doit être mis en place après lecture du document, jauge Saugnac, suivi par un géotechnicien, etc. L' élu local explique qu'il ne faut pas confondre obligation et préconisation, sinon à quoi sert l'expertise, il demande donc de mettre en place rapidement ce qui doit être fait pour assurer la sécurité des salariés (à suivre).

Virginie Legrand explique que des repères sont déjà mis en place, le système de jauge a été commandé, délai 3 semaines, cela permettra un contrôle des fissures qui concerne la dalle. L' élu local maintient le besoin d'intervention d'un géotechnicien, de manière à pouvoir statuer, le président informera la commission lorsque le géotechnicien interviendra.

b. Quid du matériel du Hub, des colis, et de la sécurité des techniciens BaSE ?
(Annexe Lyon Jonage EPI)



Rémy Renard informe que les salariés BaSE intervenants à cet emplacement sont équipés de casquettes de protection coquées. L' élu local demande ce qu'il en est pour les colis ou matériels du Hub ? **(À suivre)** ;

Rémy Renard a demandé à la référente de son service d'effectuer une visite pour constater ce point situé face à la zone DSA. En ce qui concerne l'entreposage du matériel BaSE, Rémy Renard indique qu'il n'est manutentionné que deux fois par an, ce qui limite les risques, une demande de changement d'emplacement a été demandée au HUB. L' élu local explique que des colis sont également placés sous le convoyeur (voir annexe photo) ainsi que des charriots, dont le poids à vide est de 300kg, les salariés sont contraints de manutentionner ces matériels dans des postures inconfortables qui mettent en avant des risques de TMS.

Débats sur la complexité du rangement par manque de place, envisager un changement de lieu de garage pour les wagons. **(À suivre)**

12. GRENOBLE

L'Article du Code du travail 4216-8 précise que les locaux auxquels les travailleurs ont normalement accès sont desservis par des dégagements dont le nombre et la largeur exigibles sont précisés (voir annexe Grenoble 1).

a. De facto, quand le site sera-t-il mis en conformité ?

Le service BaSe indique qu'une issue de secours est déjà sur place. Il explique que dans le tableau mis en annexe, les normes sont respectées étant donné que le comptage des personnes a mis en exergue qu'une seule sortie de secours suffisait, un élu lui indique qu'il s'agit du comptage effectué en plein mois d'août, ce n'est pas judicieux. (À suivre).

Virginie Legrand indique que le prochain test d'évacuation va permettre un second comptage des salariés et cela prochainement. Rémy Renard indique que la mise en conformité du dégagement n'a pas encore avancé, la charge de travail de la partie technique est importante. **(À suivre)** ;

Le président n'a pas reçu les informations nécessaires, pour Rémy Renard le centre semble en conformité, il propose au référent local de voir avec la référente santé-sécurité, débat sur l'obligation de connaître le nombre de salariés transitant simultanément sur site pour déterminer le nombre de dégagements, et dégagements accessoires. (À suivre)

b) Où en sommes-nous concernant la toiture et l'inspection par une société comme s'y était engagé le responsable BaSE ?

Le président informe que l'entreprise n'a jamais parlé de toiture, mais de gaine. (À suivre) ;

Le président projette le DTA, il n'y est pas indiqué de pratiquer de prélèvement.

Débats sur le choix de l'entreprise de ne pas s'assurer de l'état des toits des sites, et des risques pour les salariés en cas de présence d'amiante.

13. Projet LYSE Lyon- Saint-Exupéry

Les élus demandent qu'on leur communique le Design Data (DD) et plan en 3D.



Virginie Legrand a transmis une partie du DD (Design Data), en attente de plus d'information. Les élus souhaitent avoir le Design Data complet afin d'étudier ce projet. **(À suivre)** ;

Le président indique qu'il manque effectivement des documents des DD (design data), dès que possible les éléments seront transmis et présentés, le président indique que l'entreprise réfléchit à une présentation par un ingénieur d'un DD complet en CSE.

14. Fontenay-Trésigny

Point sur la mise aux normes des quais de chargements / déchargements. Le salarié accidenté a-t-il repris son travail ? ;

Rémy Renard indique que le salarié accidenté a repris le travail lundi 31 mai, pas de nouveau concernant les mises aux normes des quais.

15. Point sur le DIAD 6 ;

Point apporté par Frederick Couvrat-Fleury

-Concernant la charge qui ne tient pas la journée, il s'agit d'un mauvais positionnement de la batterie, ou mauvais positionnement dans le rack, il indique que certaines batteries seraient défectueuses, il convient donc de les changer.

- Une nouvelle version d'application a été mise à disposition, cela devrait couvrir bon nombre de problèmes techniques.

- Concernant la lenteur du réseau, 2 cartes SIM sont intégrées, par conséquent deux couvertures sont possibles, en cas d'anomalie, chaque centre peut remonter des informations au service concerné (MDA console), en donnant le maximum d'informations possible, date, heures et identification du lieu, et de la tournée. À la question de la commission sur le temps de résolution d'un problème, Frederick COUVRAT ne peut pas s'engager, il explique que le dysfonctionnement entre dans un pot commun, le service priorise les problèmes.

-couverture réseau difficile, les différentes versions et modifications permettent une amélioration globale du système.

- Le DIAD 6 ne doit plus être bloqué lorsque des messages viennent du centre, cela est corrigé, faire une photo si nécessaire.

- Clavier virtuel possible pour ceux qui ont des difficultés avec le clavier manuel (comme sur un portable).

- Le préenregistrement des colis, et notamment pour les tournées lot fait partie des ajouts sur lesquels les programmeurs travaillent.

-Inclus dans les prochaines mises à jour, l'apparition de l'adresse sur le DIAD en scannant le code barre du colis, et si anomalie d'adresse possibilité de corriger manuellement.

Aux questions de la commission, si en apportant et ajoutant régulièrement des modifications est-ce que cela ne risque pas de ralentir le fonctionnement de l'appareil, Frederick COUVRAT indique qu'il y a de la marge, quasiment tous les pays d'Europe sont équipés du DIAD 6, les modèles 5 sont envoyés en Allemagne pour nettoyage et ensuite renvoyés aux états unis.

-Concernant les formations, les nouveaux processus de numérisation seront la norme, les futures formations s'effectueront pour la majorité sans déplacement.



-Certains mots en anglais sont dans le cœur de l'application, et non modifiable, pour le reste les corrections ou traductions sont en cours, les ingénieurs insistent pour avoir des exemples concrets.

-Concernant le client LVMH souci identifié et sur lequel les ingénieurs travaillent.

- encaissement ODS (enlèvements sur appels). Manipulation faisable (à suivre)

-Certaines étapes jugées inutiles ne pourront pas être améliorées, avec le temps les salariés s'habitueront. Un des membres de la commission indique s'être mis en mode avion à certains moments pour pouvoir travailler plus rapidement hors connexion.

-Concernant les enlèvements réguliers qui disparaissent, bien remontez les informations sur MDA, à savoir le numéro du DIAD, numéro des tournées, date, et heure. Photo si possible.

-Concernant les ODS qui effacent tout à la réception du message, avec la nouvelle version de fin de semaine dernière cela a dû être rectifié.

Débat sur les risques de casse au niveau de l'écran, du fait de la mauvaise qualité de l'ergonomie du nouveau DIAD, mauvaise prise en main, les élus ne comprennent pas que la qualité de l'ergonomie puisse baisser, ça devrait être l'inverse.

-Concernant les mises à jour des adresses, et le lien avec le système DCS, si les adresses sont maintenues à jour dans le « loop detail », ou créées, il ne doit pas y avoir de problèmes.

16. -Concernant des notifications en anglais, en attente d'avoir des exemples très concrets

17. BOURG EN BRESSE

- a. Où en est l'entreprise concernant le prélèvement sur la toiture ? Peut-on nous fournir les échanges de courriers entre l'entreprise et le propriétaire ?

Mathieu Petit indique ne pas avoir d'information, Antoine Morel doit effectuer des recherches. (À suivre) ;

- b. Retour sur les traçages au sol ;

Le président n'a pas eu les réponses du service, car beaucoup étaient en congé.

La commission demande la présence d'Antoine MOREL.

18. Dijon :

Échanges sur le problème des heures de ménages et sur le problème de la porte d'entrée.

Le président indique qu'un rendez-vous avec une nouvelle entreprise a lieu ce jour pour trouver une solution ménage. (À suivre).

Le référent local indique que la porte fonctionne.

19. Point sur les DUERP effectués lors du mois qui précède la réunion de la CSSCT ;

Rémy Renard indique que la mise à jour du DUERP ont été effectués sur les sites de : Fontenay-Trésigny le 3 mai, Angers le 5 mai, Besançon le 19 mai, Montpellier le 6 mai, les RP n'ont participé que sur le site de Besançon, pour les autres centres, soit ils n'ont pas souhaité y participer, ou les personnes étaient indisponibles.

Prochains sites prévus, Strasbourg et Mulhouse 14 et 16 juin, Saint-Étienne, Bordeaux et Bordeaux Gateway.

20. Lecture et échanges sur les courriers reçus par l'inspection du travail, la CARSAT ou la médecine du travail :



- a. Courrier reçu pour le site d'Évry ;

Le président donne lecture du courrier daté du 22 avril 2021, Rémy Renard indique que les réponses de l'entreprise sont en cours. (À suivre)

- b. Courrier reçu pour le site de Fontenay-Trésigny ;

Le président donne lecture du courrier de l'inspection du travail. (À suivre)

II. Questions d'ordre national :

21. Échange sur la possibilité d'une réunion de la CSSCT à Toulouse au mois de juillet, suite à l'emménagement dans le nouveau site ;

Pour faire suite à la demande de la majorité des membres, le président accepte de tenir la réunion le 7 juillet sur le site de Toulouse.

22. Échanges sur les procédures et moyens de protection liés à la situation épidémique de la Covid 19 et sur l'évolution du nombre de salariés testés positifs ou déclarés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) comme « cas contact » ;

Le président indique qu'il n'y a pas de communication pour des retours sur site pour les personnes en travail à distance ou en télétravail, la rotation des salariés est toujours d'actualité, les responsables de service fonctionnent en autogestion, il n'est pas question non plus de lever les mesures barrières.

À date il y a 8 cas contacts Tours, CDG, Fontenay-Trésigny, Charenton-Le-Pont, Lyon, Évry, Bruyères-sur-Oise.

Rappel sur la pertinence de nettoyer les casiers de vêtements en cas d'affectation permanente.

Pour faire suite à une question de la commission, le président indique que le référent COVID pour l'entreprise est Rob Burrows.

23. Les enquêtes après accidents ne sont pas réalisées en corrélation avec les RP. Pourquoi ? ;

Le président pense qu'environ 95% des RP ne sont pas informés, les 5% restants ne souhaitent pas réaliser les enquêtes. Rémy Renard rappelle que des « call-district » on lieu le vendredi en cas d'accident sur un site, à cette occasion il est rappelé aux responsables de site qu'ils doivent informer les RP systématiquement. Un élu pense que la « call-district » passé les investigations s'arrête là.

24. Les membres de la CSSCT peuvent-ils en ce cas récupérer ces attributions ? ;

Le président ne le souhaite pas sinon il faut revenir sur l'accord de CSE, il rappelle l'existence des fiches de liaisons.

25. Les RP qui souhaiteraient les enquêtes après accident de leur côté, c'est bien du temps de travail effectif et non de la délégation comme le président en avait parlé le mois dernier ? ;

Le président indique que lorsqu'un RP enquête conjointement avec un responsable, c'est du temps de travail, sinon c'est du temps sur les heures de délégation. En cas d'accident grave, la CSSCT peut se saisir de l'enquête, et ce temps sera pris sur les heures de travail.



Les élus ne sont pas d'accord avec cette interprétation et reviendront sur le sujet à la prochaine réunion. Rappel sur l'incapacité d'obtenir les documents post- accident, un des élus indique que des responsables n'ont pas le temps de mener à bien ces investigations, la commission rappelle que cela est une priorité.

26. Dans de nombreuses agences, il y a des manques de panneau d'affichage. Quand cela sera-t-il résorbé ? ;

Le président indique que s'il s'agit des panneaux manquant à Besançon, et Troyes l'information avait déjà été communiquée, il rappelle l'importance de donner le nom des sites ou il y a des dysfonctionnements.

27. Est-ce que tous les RP ont été formés pour les enquêtes après accidents ? ;

Virginie Legrand indique que tous n'ont pas été formés, car cela était basé sur le volontariat, des créneaux de deux heures étaient aménagés suivant les heures de travail des salariés. Au total, 35 personnes ont été formées en 2020.

28. Combien d'accidents de la route depuis le début de l'année ? (détail par centre) ;

Rémy Renard indique au 1^{er} trimestre 38 accidents évitables, 19 accidents inévitables, 9 accidents classés tiers 3, dont 4 intersections, 4 heurts en marche arrière et 1 cycliste. La commission demande d'avoir des tableaux plus complets et ayant comme indications supplémentaires ; le site, nom de l'employé, l'emploi ou poste, la date, l'heure, et la typologie de l'accident. (À suivre)

29. Combien d'accidents du travail depuis le début de l'année ? (détail par centre) ;

Rémy Renard donne les chiffres, au 1^{er} trimestre, 55 accidents du travail, 35 conducteurs et 10 agents de quai dont 2 accidents avec arrêts, et 12 accidents pour les conducteurs avec arrêts de travail. Le détail des centres n'est pas communiqué. (À suivre)

30. Pouvez-vous nous fournir un récapitulatif du temps alloué au ménage pour chaque centre ? ;

Le président explique que le temps n'est pas indiqué dans le cahier des charges, après discussion avec les élus, il fallait comprendre la durée, cela pour s'assurer qu'en cas d'évacuation d'un site, les prestataires de ménage ne soient pas oubliés, prévoir de faire un log (procédure écrite) à ce sujet.

31. La Charge de travail avec le Diad VI va-t-elle être revue à la baisse ? ;

Le président indique que comme expliqué en CSE par le manager opérations, des helpeurs et des conducteurs en doublon ont renforcé les tournées, les élus ne sont pas du même avis, car cela n'a pas été mis en place dans toutes les agences, le DIAD VI nouvel outil de travail a modifié les conditions de travail, mais sur certains sites les managers n'en ont pas tenu compte.



32. Les scanners « Tundra » posent de nombreuses difficultés aux opérations (lenteur, déconnexion, fragilité). Est-il prévu qu'ils soient changés prochainement ? ;

Frederick Couvrat présente ce point, les élus expliquent que les Tundra ont beaucoup servi que ce soit en livraison, enlèvement, point de quai. Frederick Couvrat précise que les scanners modèles Zebra vont être testés au courant de l'année, pour être ensuite déployés, il répond que le modèle sera le même que celui utilisé pour le Brexit, un élu précise que les scanners Zebra ne sont pas encore équipés de bagues (ring).

33. Dans de nombreuses agences, les serveurs (réseau UPS) sont dans des bureaux où travaillent les salariés. Ces derniers travaillent dans un environnement « bruyant » y a-t-il déjà eu des analyses à ce sujet ? ;

34. Combien de Site UPS sont classifiés en risque ATEX et disposent d'une DRPCE ? ;

35. L'article L4612-16 précise que l'employeur doit présenter chaque année aux élus de la CSSCT : un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Ce programme fixe la liste détaillée des mesures devant être prise au cours de l'année à venir qui comprennent les mesures de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1, ainsi que, pour chaque mesure, ses conditions d'exécution et l'estimation de son coût.

i. Pouvez-vous nous le présenter ? ;

36. Est-il prévu une Formation SST pour l'ensemble des membres de la CSSCT ? ;

37. Pouvez-vous nous fournir le contrôle périodique annuel des installations électriques ? ;

38. Combien de centres ne sont pas équipés de convoyeurs électriques, et sur quels sites ? ;

39. Combien de centres ne sont pas pourvus de quais rehaussés, et sur quels sites ? ;

40. Nous avons constaté que l'ensemble des centres de France ne sont pas tous équipés d'alarme incendie, pourquoi ?

a. Pouvez-vous nous donner la liste des centres non équipés ?

b. Pouvez-vous nous communiquer un planning de travaux afin que l'ensemble des centres répondent à la réglementation ? ;

41. Présentation des données liées à la santé, sécurité et les conditions de travail du bilan social 2020 ;

III. Questions relatives à des problématiques concernant des centres UPS France :

42. Nous sommes très inquiets sur l'avancement des travaux du nouveau centre de Toulouse. Est-ce que tous les éléments nécessaires afin de respecter la sécurité pour nos employés



seront mis en place pour l'ouverture le 28 juin 2021 ?
À savoir les moyens de lutte contre l'incendie (alarme, extincteurs, BAES, trappes de désenfumage, sorties de secours), les passages piétons intérieur et extérieur, les plans d'évacuation, l'ensemble des panneaux d'affichage Safety, la zone de charge batterie, la zone "colis fuyant", et les points de rassemblement intérieur et extérieur ;

43. Annecy :

- a. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;
- b. Suite au courrier de la Carsat, a-t-on fait des prélèvements de CO2 ? ;
- c. Où en sommes-nous sur la création d'un collectif pluridisciplinaire concernant l'organisation du travail ? ;
- d. Peut-on nous présenter les axes de travail ? ;
- e. Il y a un manque de traçage au sol. Quand cela sera-t-il fait ? ;
- f. Évaluation de la température sur les différents postes, cela a-t-il été fait ? Qui s'en est chargé ? peut-on nous communiquer le relevé aux différents moments de la journée ? ;

44. Bourg-en-Bresse :

- a. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;
- a. Peut-on obtenir les échanges entre l'entreprise et le propriétaire concernant la toiture ? ;

45. Grenoble :

- a. Pour faire suite au courrier de la Direccte, quand seront mis aux normes les sanitaires ?

Ce point a été remonté en CSE.

- b. Le dépôt est sale, des toiles d'araignées sont présentes sur l'ensemble du site. Quelle est la fréquence de nettoyage du site ? y a-t-il un contrat de nettoyage ? Sinon, pourquoi ? ;
- c. Est-il possible de procéder à une analyse de particules fines au démarrage des véhicules le matin étant donné qu'il n'y a pas de ventilation mécanique ? ;
- d. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;

46. Dijon

- a. Les salariés se plaignent de nouveau des courants d'air dans la zone Export. Le Chef d'agence s'était engagé à faire installer un paravent depuis 2 ans, et rien n'est fait. Pourquoi ? ;
- b. Quid du bouton d'urgence non accessible du côté de la zone export (caché par déchargeuse) ? ;



- c. Les extracteurs d'air sont réglés pour 8 h 30. Or les opérations ne finissent pas à cette heure-là. Peut-on faire modifier les plages horaires des extracteurs ? ;
- d. Des boxes sont chargés, et entassés à l'intérieur du dépôt. Y'a-t-il eu une étude de charge au sol ? N'y a-t-il aucun risque d'affaissement du sol ? ;
- e. Ces derniers condamnent une issue de secours. Pourquoi ? ;
- f. Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;
- g. Un radiant de chauffage est en panne depuis des mois et rien n'est fait. Pourquoi ? ;
- h. Pouvez-vous nous transmettre le rapport de la vérification périodique des portes et portails ? ;
- i. Pouvez-vous nous fournir le contrôle périodique annuel des installations électriques ? ;

47. Information sur les travaux de désamiantage de la toiture d'Orléans ;

48. Lyon Jonage :

- i. Il avait été demandé d'obtenir le protocole de sécurité signé par les conducteurs FEEDER. Or, le document présenté n'est qu'un plan de cour. Pourrait-on avoir le protocole de sécurité ? ;

Virginie Legrand ne comprend, car le document a été communiqué, après explication il y a eu confusion avec le document signé par les sous-traitants. (À suivre).

- ii. Peut-on avoir la présentation du système de refroidissement pour la zone Small et DSA de Lyon-Jonage ? ;

La présentation de ce point, et qui sera jointe à la BDES, est assuré par Anthony Ragosa, il explique que le traitement des « Small » petits colis est effectué sur une mezzanine, la température élevée en période de canicule, les ventilateurs, distribution de bouteilles d'eau fraîche, les rotations de pause en salle climatisée, les ouvertures de nuit, et fermeture de jour ne suffisent pas à obtenir un confort de travail optimal. Débat sur la possibilité de fermer le local, mettre en place des climatisations, le fait d'être en hauteur entraîne trop de contraintes. Brancher un groupe froid dans un grand local comme celui de Lyon-Jonage ferait perdre beaucoup d'énergie pour peu de résultats. Pour faire suite aux questions de la commission, Anthony Ragosa explique qu'il n'a pas vu d'installations similaires, mais que ces solutions sont très développées dans les locaux industriels. À voir quand il fera 50C° à l'extérieur précisent certains. Débat sur le mode de distribution, manche à air le long du convoyeur, et au-dessus des postes de travail bouche de diffusion, des réglages seront possible avec des systèmes de régulation, boîtier de contrôle pour démarrer ou stopper, réglage de la vitesse et du débit. Date de livraison 19 juillet travaux



finis, la CARSSAT et l'inspection du travail sont au courant depuis 2 ans, mais pour l'instant rien de validé, pour finir, la plus grosse partie des travaux sera effectuée en dehors des heures de production. L' élu local objecte qu'il n'est pas convaincu par ce système, car la variation de température prévue ne sera pas suffisante.

- c) Peut-on connaître le détail, la présentation outline (présentation jointe à la RFA) et le montant de la RFA de ce dernier ? ;

Virginie Legrand indique que le montant est de 66650€.

- d) Est-il possible qu'on communique enfin les PV du CHSCT 2019 à l' élu référent du site ? ;

Demande en cours. (À suivre)

- e) L' élu local est toujours en attente des enquêtes après accidents. Sont-elles réalisées ? ;

Virginie Legrand indique que sur le centre et le hub, un seul RP a accepté de signer le document. L' élu local indique que sur le Hub & chez feeder, aucune enquête ne lui a été fournie. Il ajoute qu'il remercie Sandra Frécon pour l'aide qu'elle lui a fournie bien que sans résultat.

- g) Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;

Le président présente la fiche d'entreprise de Mulhouse, il indique qu'à date il n'y a pas eu de recensement national, il prend en compte la demande de transmettre ces documents à la commission dès que possible.

47. Lyon Saint Exupéry :

- a) Peut-on avoir un visuel sur l'avancée des travaux ? ;
- b) L' élu local peut-il être invité aux réunions du site comme cela avait été demandé précédemment ? ;
- c) Où en est-on sur l'avancée du DTA ? ;
- d) Peut-on nous communiquer la fiche d'entreprise ? ;

49. Reims :

- a) Des rollers sont installés sur des palettes. Cela fait des mois que cela dure et rien n'est fait. Il y'a un risque criant de sécurité. Quand cela sera-t-il changé ? (annexe Lego Roller Reims) ;
- b) De la poussière en grande quantité est présente sur le site. Quand est prévu un nettoyage complet de ce dernier ? (Annexe Reims poussière) ;



50. Troyes :

- a) Des fils électriques sont dénudés, rattachés entre eux par des scoubidous. Pourquoi rien n'est-il fait ? (Annexe fils & suspension) ;
- b) Les lumières sont accrochées par des chaînes, un chaîneau est tenu par du fil de fer, une BAES (borne d'évacuation) est tenue par une chaîne. Est-ce normal ? Pourquoi ne pas faire les travaux adéquats ? (Voir annexe Troyes fils & suspension) ;
- c) Pouvez-vous nous fournir le contrôle périodique annuel des installations électriques ? ;
- d) Une bouche d'égout est enfoncée dans le sol. Cela crée un trou et un risque de chute sur le chemin qui mène à l'extérieur du site. Peut-on rehausser cette plaque d'égout ? (Annexe Troyes) ;
- e) Le chef d'agence est en mi-temps thérapeutique suite au Covid. Il est le seul intervenant désigné en cas d'incendie. Quand seront formés d'autres intervenants ? (Annexe Troyes) ;
- f) Les sorties de climatisation des bureaux sont découpées dans les parois de ces derniers. Or, les pots d'échappement des véhicules sont situés à proximité des bureaux. L'évacuation des clim, les portes des bureaux attenantes sont forcément impactées. Quid des risques respiratoires ? (Annexe Troyes) ;
- g) Sur le DTA de Troyes daté de 2020, il est mentionné qu'il n'y a pas d'amiante. Or, en 2005 de l'amiante a été repéré par la même société. Comment est-ce possible ? ;

49 La Courneuve

- a) La poubelle pour jeter ses masques est située au poste de garde. Un masque doit être changé à minima deux fois par jour. Comment fait l'agent de quai qui a mouillé son masque pour le changer et le jeter de manière « sure ». Idem pour les salariés à l'étage ? ;
- b) Les issues de secours situées à l'étage donnent sur une plateforme condamnée. Pourquoi ? (Annexe si danger) ;
- c) Les issues de secours au rez-de-chaussée ne sont pas équipées de barre antipanique. Pourquoi ? (Annexe si danger) ;
- d) Ces mêmes issues de secours sont verrouillées par un mécanisme de « loquet ». Quand cela sera-t-il changé ? (Annexe si danger) ;
- e) Le carrelage dans la douche s'enlève à main nue. De nombreux joints sont absents. Pourquoi BaSE n'intervient-il pas ? ;
- f) Le joint de la douche est imprégné de moisissures. Quid de l'hygiène ? (Voir annexe de champignons presque paris) ;



- g) Les joints des lavabos sont noircis par les champignons. Pourquoi ne sont-ils pas changés ? (voir annexe de champignons presque paris) ;
- h) Des palettes de colis sont stockées devant les camions, les diables. Elles gênent la circulation et doivent être enjambées pour récupérer ces derniers. Les mouvements sont extrêmes dès le matin. N'y a-t-il pas d'autres solutions ? ;
- i) Les extracteurs d'air sont-ils efficaces ? ;
- j) A-t-on déjà fait une analyse de l'air au démarrage des véhicules ? ;
- k) Le bureau des tenues conducteur / archives est dans un état de délabrement avancé. Fils électriques/ moisissures sur le plafond, plaques faux plafond manquantes, Etc. Quand sera-t-il réhabilité de manière décente ? ;
- l) Les fissures présentes sur le quai dans l'espace des véhicules sont-elles suivies ? La proximité des vibrations des trains ne dégrade pas la structure du bâtiment en ses fondations ? ;
- m) La fontaine à Eau est cassée au RDC. Il n'est pas possible d'avoir de l'eau « fraîche », mais uniquement tempérée. Quand sera-t-elle changée ? ;

50 Point sur le centre de Nancy ; Voir présentation faite par les membres de la CSSCT ;

51 Point sur le client Vinted, l'accroissement du volume et les problèmes que cela engendre en termes de santé, sécurité et conditions de travail.

Le secrétaire, Benoît PENEAU